



Conseil d'administration Séance du 16 mars 2023

Délibération n° 2023-06

Projet « Accélérer les TRAnsitions Ressources et Climat des Collectivités » coordonné par l'ADEME Participation de l'OFB en tant que bénéficiaire associé à la candidature pilotée par l'ADEME et demande de financement au titre du programme LIFE

Le Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité,

- ▶ Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L.131-8 à L.131-17, relatifs à l'Office français de la biodiversité;
- ▶ Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles R.131-28 à R.131-28-10, relatifs au Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité;
- **Vu** le code de l'environnement, et notamment son article R.131-30, relatif aux compétences du Directeur général de l'Office français de la biodiversité;
- ▶ Vu le règlement (UE) 2021/783 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2021 établissant un programme pour l'environnement et l'action pour le climat (LIFE);
- ▶ Vu le Contrat d'objectifs et de performance 2021-2025 entre l'État et l'Office français de la biodiversité, signé le 18 janvier 2022 ;
- **Vu** le Programme d'intervention 2023-2025 de l'Office français de la biodiversité approuvé par la délibération n° 2022-25 du Conseil d'administration du 30 novembre 2022 ;
- ▶ Vu le rapport du directeur général de l'Office,

et après avoir valablement délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE 1:

Le Conseil d'administration approuve la participation de l'OFB en tant que bénéficiaire associé au projet « Accélérer les TRAnsitions Ressources et Climat des Collectivités » (FastTracc) coordonné par l'ADEME, et autorise le dépôt de la demande de financement auprès de l'Union européenne dans le cadre du programme LIFE.

ARTICLE 2:

Le Directeur général est autorisé à négocier avec l'ADEME et à mettre à point définitivement le dossier de demande de financement et tout acte s'y rapportant, et à procéder à leur signature.

Le Directeur général par intérim, chargé du secrétariat du Conseil d'administration, La Présidente du Conseil d'administration,

Denis CHARISSOUX

Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO